

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMK-S »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN plateau derrière le
siège de la banque BICICI dans le centre commercial city
sport, Lot 58, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et
enregistrés au CEPICI le 26/06/2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMK-S »

Objet : Prestation de services, construction de
bâtiments, travaux publics, fournitures matériel et
mobilier de bureau, matériel informatique, Entretien et
installation de climatisation, électricité et mécanique
auto, Ventes de véhicules, Vente de parfum, Vente de
denrées alimentaires, Vente de costumes, Import-Export,
Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

Et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN plateau derrière le
siège de la banque BICICI dans le centre commercial city
sport, Lot 58, Ilot 62

Dirigeant(s) M KA ABDOUL MANAF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03770 du 27/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29934/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

